



Migration Clandestine Féminine Etude de Cas de Dakar et sa Banlieue

*Papa Sakho et
Fatou Binetou Dial*

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/56

**Série sur la migration irrégulière
Module Démographique et Economique**



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration irrégulière
module démographique et économique

CARIM-AS 2010/56

Migration clandestine féminine
Etude de cas de Dakar et sa banlieue

Papa Sakho* et Fatou Binetou Dial°

*Maître-assistant - directeur des études, institut de formation et de recherche en population,
développement et santé reproductive (IPDSR), université Cheikh Anta Diop de Dakar

°Sociologue, institut de formation et de recherche en population, développement et santé reproductive
(IPDSR), université Cheikh Anta Diop de Dakar,

Cette publication fait partie d'une série de communications sur le thème de la migration irrégulière préparées dans le cadre du projet CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée par le CARIM à Florence : "La migration irrégulière vers et à travers les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée" (6 - 8 juillet 2008).

Ces articles seront également discutés à l'occasion d'une autre rencontre entre décideurs politiques et experts sur le même thème (25 - 27 janvier 2009). Les résultats de ces discussions seront publiés séparément. L'ensemble des papiers sur la migration irrégulière est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/ql/MigrationIrreguliere>.

© 2010, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques ;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet : www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

L'émigration clandestine des femmes est un phénomène peu exploré dans la littérature existante sur les migrations internationales. Aujourd'hui, les femmes sont davantage amenées à seconder ou se substituer aux hommes (mari, frère ou père) pour subvenir aux besoins du ménage et font, dès lors, face à des difficultés économiques majeures. Par conséquent, certaines d'entre elles tentent d'émigrer en Europe même si la seule solution pour réaliser cet objectif est de rejoindre le continent en pirogue. Au-delà de l'illégalité et des risques liés au voyage, la migration clandestine féminine modifie le regard que l'on peut porter sur les femmes, leur place et les rôles qui leur étaient traditionnellement confiés. Elle permet d'interroger en profondeur les rapports entre les hommes et les femmes au sein de la société. La présente étude montre que le rôle des femmes restées au pays, souvent négligé dans l'étude de la migration, a souvent été déterminant dans le départ du migrant. Dans bien des cas, le rôle de soutien psychologique peut aussi prendre une dimension économique lorsqu'elles financent le voyage de l'émigré. En réalité, la mère, la grand-mère ou même la sœur contribuent régulièrement au financement du départ. Les femmes jouent donc un rôle fondamental aussi bien dans la migration légale que clandestine.

Abstract

Female illegal immigration is a new field in the study of international migration. Women have to face today's inescapable economic difficulties, particularly as they are often called upon to assist or replace men (husbands, brothers or fathers) in meeting household expenses. This leads some women to consider traveling to Europe and, indeed, they try to do so by every means at their disposal. Apart from this illegal journey and all the risks pertaining to it, the clandestine illegal migration of women is changing the way in which we look at women and the place and the roles that have traditionally been assigned to them. This means a re-examination of male-female relations in society. Those women who are left behind by migrants, are often overlooked in migration studies, but they are presented here as genuine agents of migration in the sense that they have often played decisive roles in the departure of migrants. This psychological support women give can also, in many cases, become economic, for instance in funding emigrants. In fact, migration funding is often provided by mothers, grandmothers and even by sisters. Women are now playing key roles both in legal and illegal migration.

Liste des abréviations

ANEJ	Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
ANRAF	Association Nationale des Rapatriés, Rescapés, et Familles affectées
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASCODE	Association pour le Co-Développement
ASLCII	Association Sénégalaise de Lutte Contre l'Immigration Illégale
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COFLEC	Collectif des Femmes pour la Lutte contre l'Emigration Clandestine
CIREFI	Centre d'information, de Réflexion et d'Echanges en matière de Franchissement des frontières et d'Immigration
CRE	Collectif des Rapatriés d'Espagne
DSE	Direction des Sénégalais de l'Extérieur
ESAM II	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
MAFE	Migration entre l'Afrique et l'Europe
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
PAIP	Programmes d'Actions et d'Investissements Prioritaires
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ISTAT	Institut National de Statistique
INED	Institut National d'Etudes Démographiques
UCAD	Université Cheikh Anta Diop

Introduction

« Les femmes représentent aujourd'hui près de la moitié des migrants internationaux dans le monde, c'est-à-dire près de 95 millions ». Ce constat est de plus en plus fréquemment répété, tant par les médias que les institutions internationales et la communauté scientifique. Mais qui sont ces femmes, et d'où viennent-elles ? La mobilité des femmes diffère-t-elle de celle des hommes ? Quel rôle les femmes jouent-elles dans la migration clandestine ?

Cette étude examine le rôle des femmes dans les migrations clandestines. Les résultats obtenus ont permis de mieux cerner la place véritable des femmes dans les migrations irrégulières, à partir du cas de Dakar et de sa banlieue.

Pour mener cette étude, différentes approches méthodologiques ont été utilisées. Dans un premier temps, la littérature existante sur la migration des femmes au Sénégal a été passée en revue. Dans la phase empirique, des informations ont été collectées auprès des populations. L'enquête de terrain a été réalisée à Dakar et sa banlieue dans des sites caractérisés par une forte prévalence migratoire : Thiaroye, Rufisque, Yoff et Hann. Afin d'évaluer le rôle que les femmes jouent dans l'émigration irrégulière, l'enquête a ciblé des femmes migrantes irrégulières de retour, des femmes affectées par la migration irrégulière clandestine d'un membre de leur famille (mères des migrants), ainsi que des associations de femmes et ONG luttant contre l'émigration clandestine.

Partie I : La migration irrégulière au Sénégal

Les recherches sur les migrations féminines posent un certain nombre de problèmes, liés notamment au manque de disponibilité, de qualité et de comparabilité des données. Par ailleurs les données sont rarement ventilées par sexe, ce qui rend difficile l'évaluation de la féminisation des migrations internationales.

Plusieurs éléments sont à l'origine de ce manque de statistiques. Davantage que d'autres événements démographiques, les migrations posent un problème d'observation, en raison notamment de la diversité des définitions sur la scène internationale ainsi que de la multitude des parcours et des profils migratoires. La difficulté de saisir l'ampleur du phénomène repose tout d'abord sur la distinction entre les mouvements migratoires d'une part, et les migrants d'autre part (Clairin, 1988). Alors que les premiers se mesurent en termes de flux à l'échelle nationale ou supranationale, l'étude des seconds doit prendre en considération les caractéristiques personnelles des individus en mouvement. En outre, les critères de distance et de durée permettant de définir les migrants ne font pas l'objet d'un consensus au sein de la communauté scientifique. La variation de ces critères d'un pays à l'autre ou au fil du temps peut donc affecter la compréhension du phénomène et rendre la comparaison plus délicate.

1. Contexte de la migration au Sénégal

a) Historique

Au regard des mouvements de populations depuis l'indépendance du Sénégal, on constate que le terme générique de migrations sénégalaises recouvre en fait des réalités diverses. On observe en premier lieu une évolution des espaces migratoires, aussi bien d'origine que de destination. D'abord principalement rurale et concentrée dans les territoires soninké et hal pulaar de la vallée du fleuve Sénégal à destination de la France, puis dans les pays de la sous-région, l'émigration depuis le Sénégal est devenue ethniquement plus diverse. Le centre ouest du pays et les grandes villes sont graduellement devenus des lieux de passage et de transit vers l'étranger.

D'autre part, l'instabilité politique et économique des pays voisins et la fermeture des frontières européennes ont eu pour effet de transformer le système de migration tournante en un phénomène plus durable (notamment via le regroupement familial depuis la fin des années 1970).

Le contrôle de plus en plus strict des frontières françaises, à l'origine destination privilégiée, a conduit les flux migratoires à se redéployer vers de nouvelles destinations jugées plus accessibles, telles que l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis, et plus récemment la Chine. Cette diversification des destinations et l'exacerbation des imaginaires de la réussite associés à la figure du migrant contrastent vivement avec la crise économique traversée par le Sénégal et ont par conséquent maintenu les départs à un rythme élevé (Tall, 2002).

b) Cadre économique et politique

L'économie du Sénégal, vulnérable aux conditions climatiques et à aux influences extérieures, n'a pas pu freiner la détérioration des conditions de vie de large segments de la population. Ainsi, malgré les politiques de redressement, les problèmes sociaux se sont accentués et la précarité s'est propagée à des groupes sociaux jusque-là relativement épargnés.

Pour le moment, il n'existe pas au Sénégal de politique spécifique en matière de migration, mais une politique de population qui définit des stratégies dont l'objectif est d'apporter des réponses adéquates aux problèmes posés par les migrations.

Dans le cadre de la CEDEAO, le Sénégal a signé et ratifié en 1980 le Protocole sur la libre circulation des personnes et des biens, le droit de résidence et d'établissement. La France et le Sénégal ont signé une convention sur le co-développement pour la réinsertion des ressortissants sénégalais candidats volontaires au retour. Les déclarations de Bamako (1999), de Dakar (2000) et les conclusions du Symposium sur le Nouveau partenariat avec les Sénégalais de l'Extérieur (2001) marquent une nouvelle étape prenant en compte la problématique de l'émigration des Sénégalais, leur insertion et leur implication dans la vie nationale.

c) Enquêtes sur la migration au Sénégal

L'enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal (1993) est la première enquête portant spécifiquement sur les questions migratoires. D'autres enquêtes ont permis d'obtenir quelques informations sommaires sur les migrations. Selon le RGPH (2002) il y avait 27,5% des ménages ayant au moins un membre vivant actuellement à l'étranger (à Dakar et sa banlieue : Pikine, Guédiawaye, Rufisque). La proportion de femmes émigrées était de 31,7 % à Dakar contre 18% dans sa banlieue. Le volet migration de l'enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II) a permis à la Direction de la Prévision et de la Statistique (devenu ANDS) de collecter des données en rapport avec la migration. Selon l'ESAM II¹, 16% des émigrés sont des femmes. En 2008 l'INED, en partenariat avec l'UCAD, a mené une étude sur les Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE). Conduite à Dakar sur un échantillon de 1200 ménages, elle retrace notamment les biographies migratoires des individus. Cette enquête révèle qu'un ménage sur dix comprend au moins un « membre » vivant actuellement à l'étranger.

2. Le phénomène de la migration irrégulière

Si la question des migrations au Sénégal est loin d'être récente, elle a néanmoins connu certains bouleversements au cours des dernières années. Depuis le durcissement des politiques migratoires dans les pays de transit et de destination et dans le sillage de la fermeture de l'espace Schengen, une nouvelle forme de migration, dite irrégulière, est apparue dans la mesure où les migrants sont

¹ L'ESAM II a concerné 6.600 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national et représentant toutes les couches sociales du pays.

désormais contraints d'entrer ou de rester de manière illégale.² Selon Hein de Haas (2008), citant une enquête de 2000, environ un tiers des ressortissants sénégalais et ghanéens résidant en situation irrégulière en Espagne et en Italie y sont entrés illégalement contre deux tiers qui y sont restés après l'expiration de leurs visas.

a) *Quelques données quantitatives*

Cependant, il reste difficile d'établir avec exactitude l'ampleur du phénomène de la migration irrégulière. Toutefois les statistiques sur les migrants irréguliers élaborées à partir des données administratives dans les pays européens de destination fournissent quelques éléments de réponse. (Tableau 1) Selon les données du CIREFI (Somé, 2009), plus de 8 migrants irréguliers sénégalais sur 10 appréhendés en 2006 et 2007 dans l'Union européenne l'ont été en Espagne et en Italie.³

Tableau 1 : Sénégalais en situation irrégulière appréhendés et expulsés dans les 27 pays de l'UE, 2006 et-2007

Pays	Appréhendés				Expulsés			
	2006		2007		2006		2007	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Belgique	48	0,2	32	0,4	21	0,4	17	0,5
Bulgarie	1	0,0	2	0,0	1	0,0	3	0,1
Rep. Tchèque	4	0,0	7	0,1	0	0,0	1	0,0
Danemark	2	0,0	8	0,1	9	0,2	22	0,6
Allemagne	20	0,1	28	0,3	13	0,2	7	0,2
Estonie	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Irlande	nd		nd		nd		nd	
Grèce	6	0,0	12	0,1	0	0,0	2	0,1
Espagne	16 224	82,0	3 984	47,0	5 357	91,7	2 820	82,8
France	537	2,7	656	7,7	251	4,3	366	10,7
Italie	2 702	13,7	3 094	36,5	164	2,8	147	4,3
Chypre	0	0,0	1	0,0	2	0,0	0	0,0
Lettonie	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Lituanie	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Luxembourg	nd		nd		nd		nd	
Hongrie	0	0,0	1	0,0	0	0,0	0	0,0
Malte	2	0,0	19	0,2	0	0,0	0	0,0
Pays-Bas	12	0,1	25	0,3	7	0,1	Nd	
Autriche	27	0,1	26	0,3	6	0,1	13	0,4
Pologne	0	0,0	4	0,0	0	0,0	1	0,0
Portugal	180	0,9	562	6,6	5	0,1	2	0,1
Roumanie	3	0,0	4	0,0	0	0,0	1	0,0
Slovénie	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Slovaquie	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Finlande	2	0,0	2	0,0	0	0,0	2	0,1
Suède	5	0,0	16	0,2	3	0,1	3	0,1
Royaume-Uni	nd		nd		nd		nd	
Total EU	19 775	100,0	8 483	100,0	5 839	100,0	3 407	100,0

Source : Somé, 2009

² La migration irrégulière peut être définie comme une migration internationale contrevenant au cadre légal du pays d'origine, de transit ou de destination (Glossaire de l'OIM).

³ Les variations des effectifs entre l'Espagne et l'Italie sont notamment liées au dynamisme de la politique de lutte contre l'immigration irrégulière dans le cadre du FRONTEX et des accords signés avec le gouvernement en matière de rapatriement et de promotion de la migration dite circulaire (contrats de travail saisonniers).

L'ampleur de l'immigration irrégulière sénégalaise en Espagne est confirmée par les statistiques administratives. (Tableau 2) Si dans l'ensemble les résidents étrangers en situation irrégulière représentaient 20% des immigrés en Espagne en 2005 (différences entre les permis de séjour et les inscriptions sur les listes des municipalités), ils constituaient plus de 30% des Sénégalais enregistrés dans ce pays. (Hein de Haas, 2008).

Tableau 2 : Répartition des Sénégalais enregistrés en Espagne selon de type de documents entre 2004 et 2006

Pays d'origine	Permis de séjour enregistrés 31/12/2004	Registres municipaux 01/01/2005	Différence en % du total enregistré dans les municipalités	Permis de séjour enregistrés 31/12/2006	Différence de permis de résidence 2006-2004 comme pourcentage des données municipales de 2005
Sénégal	19 343	27 880	30.6	28 560	33.1
Total	417 186	519 332	19.7	586 730	32.6

Source : De Haas, 2008

b) Le « phénomène des pirogues »

Les stratégies et les formes de la migration irrégulière se sont diversifiées. Selon les estimations de Hein de Haas (2008), on dénombrait plus de 35.000 arrestations de migrants, principalement subsahariens en Espagne en 2006 contre 11.781 en 2005. Ces chiffres corroborent l'hypothèse d'une récente augmentation des entrées clandestines, en particulier par la voie maritime des côtes d'Afrique occidentale (principalement sénégalaises et mauritaniennes) via les Iles Canaries. Les moyens utilisés suggèrent qu'il s'agit d'une migration de désespoir. En effet, en plus des routes à travers le désert, la traversée de l'océan Atlantique à bord d'embarcations fragiles (pirogues) est devenue un moyen privilégié pour les candidats à l'émigration souhaitant rejoindre directement les côtes espagnoles. Beaucoup d'entre eux, malheureusement, n'atteignent jamais leur but, et ceux qui y parviennent le font au prix d'un voyage extrêmement difficile.

Avec la forte médiatisation du « phénomène des pirogues », cette forme de migration est parfois abordée de façon superficielle et ne fait pas l'objet d'un examen approfondi. En outre, il est important de déterminer le rôle des femmes dans la migration irrégulière.

c) Les principaux déterminants de la migration irrégulière

Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'émigration depuis le Sénégal. En milieu urbain, l'accroissement de la pauvreté, la généralisation du chômage, l'accentuation du sous-emploi, la précarité, la vulnérabilité et la faible rémunération du travail sont autant d'éléments nourrissant l'émigration. La dégradation généralisée des conditions de vie en milieu rural constitue un facteur répulsif qui pousse de nombreux jeunes au départ. La crise de l'agriculture due à la sécheresse, au manque de matériel agricole performant, à la faible productivité du travail agricole, à la hausse du prix des engrais et à la dépréciation des matières premières (arachide, coton) ne laisse aucune possibilité d'épanouissement aux jeunes. Par ailleurs, le système éducatif inadapté au monde du travail et l'échec scolaire incitent beaucoup de jeunes diplômés et de demandeurs d'emploi à partir.

Dans les familles, les mécanismes de solidarité s'affaiblissent chaque jour du fait de la progression de la pauvreté et de l'approfondissement de la crise économique (Antoine et Fall, 2009). L'hypothèse

du « migrant bâtisseur » fait couler beaucoup d'encre dans un contexte de flambée des prix immobiliers et de désengagement de l'état dans la planification urbaine (Lessault et Mezger 2009).

Partie II : Le rôle des femmes dans les migrations irrégulières

Pour lever le voile sur le rôle des femmes dans les migrations irrégulières depuis le Sénégal, une enquête de terrain a été réalisée à Dakar et sa banlieue. Les sites qui ont été retenus pour l'enquête de terrain sont Thiaroye, Rufisque, Yoff, et Yarakh, des zones caractérisées par une forte prévalence migratoire⁴. L'enquête de terrain a porté sur des femmes migrantes irrégulières de retour, des femmes affectées par la migration irrégulière clandestine d'un membre de leur famille (mères des migrants), ainsi que des associations de femmes et ONG locales luttant contre l'émigration clandestine.

Les entretiens de l'étude qualitative ont consisté en des discussions individuelles portant sur des thèmes spécifiques tels que les conditions de vie, les itinéraires migratoires, les stratégies utilisées, les difficultés rencontrées et les perspectives actuelles.

Lors de l'enquête de terrain, 34 entretiens ont été effectués, dont 24 avec des femmes migrantes irrégulières de retour, 5 avec des femmes ayant financé le voyage de leur enfant et 5 avec des responsables d'ONG et associations de femmes luttant contre l'émigration irrégulière. Les résultats obtenus, du fait du nombre limité d'interviews réalisées, doivent donc être relativisés.

a) Motifs de la migration

L'accroissement de la pauvreté, le chômage et la précarité alimentent l'émigration. Dans tous les témoignages recueillis, la pauvreté est la principale raison évoquée par les femmes pour justifier le choix de migrer de façon irrégulière. Au moment de leur départ la plupart des femmes vivaient dans une situation précaire. Selon une jeune femme interrogée à Yarakh :

« Avant de partir je faisais du commerce mais à un moment donné, mes affaires ne marchaient plus... »

Issues de familles très modestes, sans soutien et quelquefois sans revenu fixe, les migrantes clandestines décident d'affronter la mer par les pirogues pour atteindre l'Espagne espérant pouvoir sortir de la pauvreté. Le départ est justifié par l'espoir de gagner plus d'argent pour soi mais aussi et surtout pour les proches laissés au pays. Cette jeune femme de 26 ans témoigne :

« Nous n'avons rien, et ma mère est très fatiguée, elle vend des beignets pour nous entretenir. Mon mari est décédé dans le désert du Maroc en tentant de rejoindre l'Europe. J'ai été domestique pendant trois ans et avec mes économies, je me suis dit qu'en partant pour l'Espagne, je pourrais travailler là-bas et venir en aide à ma mère » .

Les familles wolofs et lébous sont en moyenne très grande. Il n'est pas rare que plusieurs générations vivent sous le même toit. Les femmes interrogées dans le cadre de cette enquête sont issues de familles très larges et vivent souvent avec leurs parents, leurs frères et leurs sœurs. Si elles sont mariées, elles vivent au sein de leur belle-famille. Lors des entretiens, les raisons évoquées pour la migration sont liées au besoin de soutenir économiquement leur famille. Culturellement et socialement, le fait d'aider sa famille est considéré comme un honneur.

Les femmes sont aussi devenues des acteurs économiques prenant en charge leur famille. Ainsi, de nombreuses femmes exercent en pratique le rôle de chef de famille, traditionnellement réservé aux hommes. Ceci est d'autant plus vrai dans les catégories sociales défavorisées dans lesquelles l'écart

⁴ Les quartiers de plus forte prévalence migratoire sont ceux dans lesquels sont localisés les districts de recensement (DR) qui concentrent 23% des ménages avec au moins un migrant (Mafe 2008).

d'âge entre conjoints est important et la précarité professionnelle des hommes est supérieure à celle des femmes : celles-ci sont les seules susceptibles de mener des activités génératrices de revenus ne nécessitant que leur force de travail (Dial, 2008).

La migration est souvent perçue par ces femmes comme un moyen de trouver un emploi leur permettant d'envoyer régulièrement de l'argent, de manière à subvenir aux besoins ou à assurer la mobilité sociale de la famille. Comme l'a dit une jeune femme :

« *Je dois venir en aide à mes parents car ils espèrent qu'un jour je puisse prendre le relais et les aider à mon tour. C'est uniquement pour cette raison que j'ai pris les pirogues...* ».

b) Rôle de l'entourage dans la décision de migrer

Dans les sociétés de départ, l'émigré est survalorisé. La plupart des familles vivant de façon plus ou moins décente comportent au moins un émigré. Le migrant est le plus souvent le seul membre capable de pourvoir aux besoins de la famille. Les émigrés sont donc perçus comme des modèles de réussite. Ce mythe de l'émigration pousse les jeunes à émigrer à leur tour.

L'entourage a donc un impact important sur la décision de migrer irrégulièrement. Le mimétisme est une des premières raisons qui a poussé ces jeunes femmes à migrer. Certaines d'entre elles ont des membres de leurs familles ou de leur entourage parvenus à rejoindre l'Espagne en pirogue :

« *Cinq de mes cousins y sont actuellement (en Espagne). Mon grand frère y est aussi. Cela fait maintenant deux ans qu'il y est. Il est parti lors des premiers départs en pirogue. Quand il est parti, aucun passager n'a eu de problèmes. Mes cousins également n'ont eu aucune difficulté.* »

La plupart des femmes rencontrées sont parties de manière très discrète, sans informer les membres de leur famille. La migration irrégulière féminine est un phénomène marginal au Sénégal, qui est souvent stigmatisé. Néanmoins, la famille et parfois même le mari ont encouragé la décision de migrer de la femme. Comme en témoigne les propos de cette clandestine interrogée sur le rôle de son époux dans sa décision de migrer :

« *J'étais mariée lorsque je suis partie mais j'en ai discuté avec mon mari qui a accepté que je parte. Nous nous disions que j'allais réussir là bas.* »

c) Les stratégies utilisées pour migrer

Les points de départ des pirogues sont nombreux à Dakar et le coût du voyage est élevé, entre 300.000 et 500.000 francs CFA (entre 461 et 769 euros). Certaines des femmes migrantes interrogées disposaient déjà de ces fonds lorsqu'elles ont pris la décision de partir. Elles ont pu faire des économies grâce à leur activité économique et les tontines de quartier. Certaines femmes interrogées ont pu partir gratuitement.

Les migrantes clandestines rencontrées dans le cadre de cette enquête habitent dans les quartiers de pêcheurs reconvertis dans le convoiement des migrants clandestins. Elles ont donc facilement pu les contacter directement pour leur faire part de leur projet. Dans de nombreux témoignages, c'est souvent avec l'aide d'un passeur qu'elles arrivent à embarquer à bord des pirogues. Comme l'indique cette jeune femme de 30 ans interrogée à Hann :

« *L'ami d'un ami à moi était passeur. Je me suis arrangée avec lui pour ne rien payer : s'il réussissait à embarquer un certain nombre de personnes, les dernières places étaient gratuites. C'est dans ce contexte que j'ai pu partir.* »

Dans d'autres cas, quelqu'un de leur entourage (souvent une autre femme) a servi d'intermédiaire pour leur inscription. Souvent, l'opportunité de partir se présente de manière impromptue et le projet de voyage relève d'une décision prise rapidement. Dans de rares cas, la famille et parfois même le mari ont participé au financement du voyage. Selon une jeune femme de 22 ans, interrogée à Yarakh, c'est son oncle qui l'a aidée à financer son voyage. Une autre femme de 26 ans interrogée au sujet du financement de son voyage par pirogue, indique qu'elle a pu partir grâce au soutien financier de sa mère :

« *Mon père voulait vendre sa maison pour que je puisse partir. Mais c'était un risque. Je lui ai donc dit de ne pas le faire car si j'échouais, il aura tout perdu. Finalement, ma mère a vendu ses bijoux en or pour que je puisse partir.* »

La consultation des marabouts fait également partie de la préparation du voyage. Certaines femmes sont allées recueillir des potions « magiques » pour la réussite de leur voyage.

d) Le rôle des femmes et des ONG de femmes dans l'émigration irrégulière

La « non migration » des femmes ne signifie pas forcément leur absence de participation au processus migratoire. En effet, les femmes jouent un rôle déterminant dans la prise de décision, voire même le financement du départ du migrant. Les femmes peuvent donc être considérées comme de véritables actrices du processus migratoire, qu'elles migrent effectivement au non.

Pour de nombreuses familles démunies, la migration des enfants demeure l'unique solution pour pallier leur misère. Pour cela, les mères sont prêtes à tout pour permettre à leurs enfants de partir. Ainsi, des sommes importantes sont versées au candidat à la migration. Les femmes sont alors des actrices de premier plan de l'émigration clandestine car elles financent dans bien des cas le voyage de leurs fils, petit-fils ou neveux. Certaines mères rencontrées ont indiqué avoir contribué à hauteur de 600.000 à 800.000 FCFA au financement du départ de leurs fils.

Aujourd'hui, face aux nombreux drames, quelques mères militent contre les départs en pirogue. Elles se réunissent en associations ou collectifs et se mobilisent pour informer et sensibiliser les candidats au départ et développer des activités économiques sur place.

Depuis 2006, les voyages en pirogue ont causé la mort de centaines de personnes. De nombreuses associations et ONG ont été créées pour lutter contre l'émigration clandestine. Les membres de ces associations incluent des mères, grand-mères, sœurs, tantes, veuves, victimes de l'émigration des leurs. Leurs actions de sensibilisation ciblent le plus souvent les jeunes (candidats potentiels) et les femmes, considérées comme les relais privilégiés de la lutte contre l'émigration.

Très actives au moment de leur création, certaines de ces associations se sont essouffées en raison des difficultés de financement de leur activité et le ralentissement du phénomène. Même s'il y a moins de départ en pirogue, certains supportant difficilement l'échec de leur première tentative risquent de repartir.

Conclusion

La féminisation du panorama migratoire sénégalais est probablement la conséquence de différents problèmes posés par la dégradation des structures sociales mais aussi par la crise économique sans précédent qu'a connu le pays au cours des dernières années.

Force est de constater que les femmes sont aujourd'hui actrices et agents de la migration légale comme clandestine. Il est important de prendre en compte cette réalité dans l'analyse des migrations. Il est vrai que le modèle actuel de la migration féminine rompt avec le mythe de la femme sédentaire. La féminisation de la migration pourrait donc s'accroître car les femmes représentent la moitié de la population des migrants dans le monde en tant que chef de famille à la recherche de nouvelles opportunités.

Par ailleurs, les femmes sont appelées à jouer un rôle déterminant dans l'éradication du «phénomène des pirogues » ou « Barça ou barsaax⁵ ». Leur mobilisation à travers les ONG et associations luttant contre l'émigration clandestine s'est avérée efficace. En effet, à travers des actions de sensibilisation et la promotion d'activités lucratives, elles sont parvenues à dissuader certains des jeunes hommes et femmes candidats à la migration irrégulière.

⁵ Barcelone ou la mort

Références bibliographiques

- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). 2007. Note d'analyse des comptes nationaux provisoires de 2006, Dakar, ANSD.
- Antoine P, F., S. 2009. « Population et pauvreté à Dakar » , in Gaye Daffé, *Le Sénégal face aux défis de la pauvreté*, Karthala- Crepos, Paris, 23p
- Clairin, R. 1988. La collecte des données sur les migrations. De l'Homme au Chiffre. Ceped-Uiesp-Iford. Paris, Les Etudes du Ceped. 1 : 267-279.
- De Haas, H. 2008. "Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et dans l'Union européenne : Une vue d'ensemble des tendances générales" in *Série Migration research* n° 32, OIM, 64 p.
- Dial Fatou Binetou. 2008. : Mariage et divorce à Dakar : itinéraires féminins, Paris, Karthala.
- Direction de la prévision et de la statistique (DPS). 2004. ESAM II, 2ème enquête sénégalaise auprès des ménages, Dakar.
- Emus. 1997. – Enquêtes sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal (Emus-1993), Dakar.
- Lessault D, Megzer C. 2009. La migration internationale sénégalaise, Des discours publics à la visibilité statistique. Poitiers France. Ministère de l'économie, des finances et du plan (Direction de la Prévision et de la Statistique). 1998. *Enquête démographique et de santé au Sénégal 1997 (EDS III)*. Dakar, Calverton.
- Somé A. N. 2009. « Migration internationale au Sénégal : profil migratoire pour le développement de politiques stratégiques » , OIM, Dakar, .
- Tall, S. M.. 2002. « Les migrations internationales sénégalaises d'hier à demain » in Momar-Coumba, Diop (ss. dir.), *La Société sénégalaise entre le local et le global*. Paris, Karthala.
- United Nations. 2002. International Migration Report, United Nations, Department of Economic and Social Affairs : 62.